

République française

Département de Saône-et-Loire



COMMUNE DE VINZELLES

Séance du 05 mars 2021

Membres en exercice : 15	Date de la convocation: 01/03/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves ANDREUX</i>
Présents : 15	Présents : Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Jean-Marc GRANGER, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Kévin JUILLARD, Nathalie LACOUR, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO
Votants: 15	
Pour: 0	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Jean-Charles BRIDET

DE_2021_009 AFR de Vinzelles : Renouvellement des membres du bureau

Dans le cadre du renouvellement du Bureau de l'Association Foncière de remembrement de VINZELLES, il appartient au Conseil Municipal de désigner cinq propriétaires de parcelles situées dans le périmètre de remembrement comme membres du bureau de l'Association Foncière.

Par ailleurs, Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture a, par courrier en date du 03 février 2021, déjà désigné cinq propriétaires, à savoir :

- M. Georges FOUILLET - Closailles - 71680 Vinzelles
- M. BRET Jean-Guillaume - 71680 Vinzelles
- M. BUIRON Thierry - Le Bourg - 71680 Vinzelles
- M. COUTURIER Pierre - Terre de la cure - 71680 Vinzelles
- M. SIGNORET Sylvain - Loché - Le Bourg - 71000 Mâcon

Le Conseil Municipal doit donc désigner cinq autres membres, il est à noter que le Maire est membre de droit du Bureau de l'Association Foncière.

Le Conseil Municipal écoute l'exposé de M. le Maire, puis après en avoir délibéré, désigne :

- Mme De LOSTENDE Françoise
- M. GOYAT Christian
- M. De MORANT Antoine
- M. GOYAT Richard
- M. FOUILLET Jean-Pierre

Toutes ces personnes sont propriétaires de terrains remembrés et jouissent de leurs droits civils.

Copie de la présente délibération sera envoyée à la Direction Départementale des Territoires.

Pour extrait certifié conforme,
à Vinzelles le 05 mars 2021
le Maire, Yves ANDREUX.



République française

Département de Saône-et-Loire



COMMUNE DE VINZELLES

Séance du 05 mars 2021

Membres en exercice : 15	Date de la convocation: 01/03/2021 <i>L'an deux mille vingt-et-un et le cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Yves ANDREUX</i>
Présents : 15	Présents : Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Clémence GILABERT, Jean-Marc GRANGER, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Kévin JUILLARD, Nathalie LACOUR, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO
Votants: 15	
Pour: 0	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Jean-Charles BRIDET

DE_2021_010 SYDESL : raccordement au réseau public de distribution d'électricité parcelle ZD n° 364 - SCI EL MAHI -

Le maire informe le conseil municipal que le SYDESL demande l'autorisation pour raccorder la parcelle ZD n° 364-SCI EL MAHI au réseau ENEDIS (demande n°583092).

Il est précisé que la commune de Vinzelles ne participera pas au coût du raccordement qui reste à la charge exclusive du demandeur (SCI EL MAHI)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

Autorise le SYDESL à raccorder au réseau électrique la parcelle ZD n°364 - SCI EL MAHI.

Pour extrait certifié conforme,
à Vinzelles le 05 mars 2021
le Maire, Yves ANDREUX,



PREFECTURE DE MACON
Date de réception de l'AR: 12/03/2021
071-217105832-20210305-DE_2021_010-DE

